

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 16 octobre 2013

Le CHU de Toulouse condamne les conditions du blocage du bâtiment de psychiatrie

Un mouvement social à l'initiative de l'intersyndicale CGT-SUD, et composé d'une trentaine de personnes dont une partie extérieure au CHU, a perturbé hier le déménagement vers le Nouvel Hôpital de Psychiatrie, préparé depuis de longs mois par la direction du pôle en concertation avec les équipes de psychiatrie, les personnes soignées et leurs familles, et fixé au 15 et 16 octobre 2013.

La première journée de déménagement s'est déroulée selon le programme prévu mais dans des conditions difficiles et intolérables ne respectant ni les patients dont les ambulances ont été bloquées parfois longuement, ni les positions des personnels non-grévistes mobilisés pour mener à bien ce déménagement dans l'intérêt des patients, qui ont essuyé des propos indignes.

Les situations vécues ont profondément heurté tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs des soignants. Quelles que soient les revendications, elles ne devraient s'exprimer que dans le respect de l'autre, et en premier lieu dans le respect des patients qui devrait être une exigence éthique pour tout hospitalier.

La direction générale, la communauté médicale et les soignants du CHU de Toulouse condamnent fermement ces agissements contraires aux valeurs qui sont les fondements de l'hôpital public : l'accueil, l'humanité, le respect de tous.

Le CHU donnera à ces débordements inacceptables les suites nécessaires par les voies de droit en vigueur.

Une revendication d'un tiers des effectifs irréaliste

Pour rappel, l'essentiel de la revendication tient à une demande d'augmentation d'un tiers des effectifs pour une activité qui restera pour l'essentiel identique dans des locaux plus adaptés, ce qui est irréaliste.

L'implication du personnel à tous les stades du projet

Les personnels de psychiatrie ont été associés dès le départ à ce projet et un travail de fond réunissant tous les corps de métier depuis plusieurs années a abouti à la construction d'un bâtiment permettant une réelle humanisation, une reconnaissance de la psychiatrie et du métier de soignant en psychiatrie. Ainsi, les équipes ont manifesté un véritable enthousiasme pour réfléchir, travailler sur le nouveau bâtiment, en penser certains aspects, réfléchir à la mise en œuvre de nouvelles organisations, de nouveaux modes de prise en charge.

Les instances régulièrement informées

Les arguments de détail invoqués depuis le mercredi 9 octobre 2013 pour ce mouvement n'ont jamais été soulevés lors des 5 CHSCT qui ont eu lieu sur ce sujet depuis 18 mois. Le comité d'hygiène sécurité et des conditions de travail a été régulièrement consulté sur le nouveau bâtiment de psychiatrie lors de nombreuses séances : 8 décembre 2011, 6 décembre 2012, 5 avril 2013, 23 mai 2013 et 27 juin 2013.

Une capacité d'accueil quasiment identique dans le nouvel hôpital

La capacité d'accueil du nouveau bâtiment est quasiment identique à celle de l'ancienne structure (88 patients dans le Nouvel Hôpital / 81 dans l'ancienne structure). Les 8 chambres d'isolement ne s'ajoutent pas aux 88 lits mais sont activées à la place des lits traditionnels pour sécuriser la prise en charge de certains patients qui le nécessitent.

Un renforcement des équipes avec 5 postes de soignants et un poste de médecin

De plus, depuis le 1^{er} octobre 2013, pour accompagner l'ouverture de ce bâtiment et mettre en œuvre le projet de soins, les équipes ont été renforcées de 5 nouveaux postes soignants (3 IDE et 2 AS) et 1 poste de médecin praticien hospitalier.

L'accompagnement de la direction du pôle et des cadres pour rassurer les personnels

Bien sûr, de l'inquiétude existe liée à la crainte du changement, à la perte des repères habituels. Les personnels ont pu s'exprimer lors de différentes rencontres et visites du bâtiment. Les cadres et la direction du pôle sont très présents pour accompagner les équipes dans ce changement, leur faciliter l'appropriation de cette structure en portant une attention particulière aux conditions de travail et à la sécurité des équipes.

Une mise en service du bâtiment attendue par tous

Les patients, les familles de patients, les personnels eux-mêmes, ont espéré ce bâtiment depuis plus d'une dizaine d'années. Ainsi, il paraît difficile de contester le bien-fondé de ce projet qui garantit la qualité des soins et la dignité humaine des personnes soignées ainsi que les conditions de travail des personnels soignants.

De nombreux personnels se mobilisent pour la réussite de ce déménagement.

Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr